

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET

Comité de Gestion des Fonds PPTÉ

Financement Budget de l'Etat/Fonds PPTÉ

Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC)

BP 2074, Téléphone (242) 551 35 37, E-mail : uceppurac2003@yahoo.fr/site internet MEFB :

www.mefb-cg.org

00107

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

« Etude de faisabilité relative à la réhabilitation des ports secondaires de IMPFONDO et de MOSSAKA »

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de réduction de la pauvreté, le Gouvernement de la République du Congo a prévu dans son budget 2009 un financement, pour recruter un cabinet de réputation internationale afin de réaliser **l'étude de faisabilité relative à la réhabilitation des ports secondaires de IMPFONDO et de MOSSAKA.**
2. L'objectif global de la présente étude est d'améliorer la mobilité des personnes et des biens à travers la rénovation de certains ports fluviaux, ce qui permettrait de réduire l'enclavement de certaines localités difficiles d'accès par route. Les objectifs spécifiques de la présente mission sont (i) identifier les causes de dysfonctionnement constatées, (ii) formuler et présenter des recommandations adaptées pour une réhabilitation adéquate (iii) relever les impacts sur l'environnement et proposer des solutions pour y remédier.

La durée de la mission est estimée à **trois (03) mois.**

3. Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc).
4. Les consultants intéressés à la présente mission peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, de 9 h à 16 h, du lundi au vendredi.
5. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le **lundi 2 mars 2009** à l'adresse suivante :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTÉS (PURAC)

Enceinte Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget

EX-Immeuble BCC, 3^{ème} étage, Bâtiment annexe

Avenue FOCH, Centre Ville, BP 2074 - Brazzaville

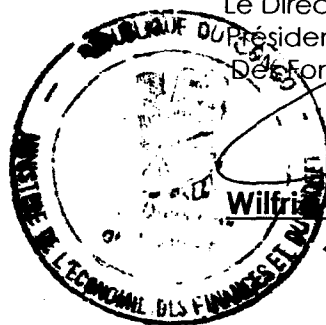
Tél (242) 81 04 38 , Fax : 81 56 24

REPUBLIQUE DU CONGO ;

ou envoyer à l'e-mail ci-après : uceppurac2003@yahoo.fr

Brazzaville, le 10 février 2009

Le Directeur de Cabinet,
Président du Comité de Gestion
Des Fonds PPTÉ



Wilfrid Albert OSSIE

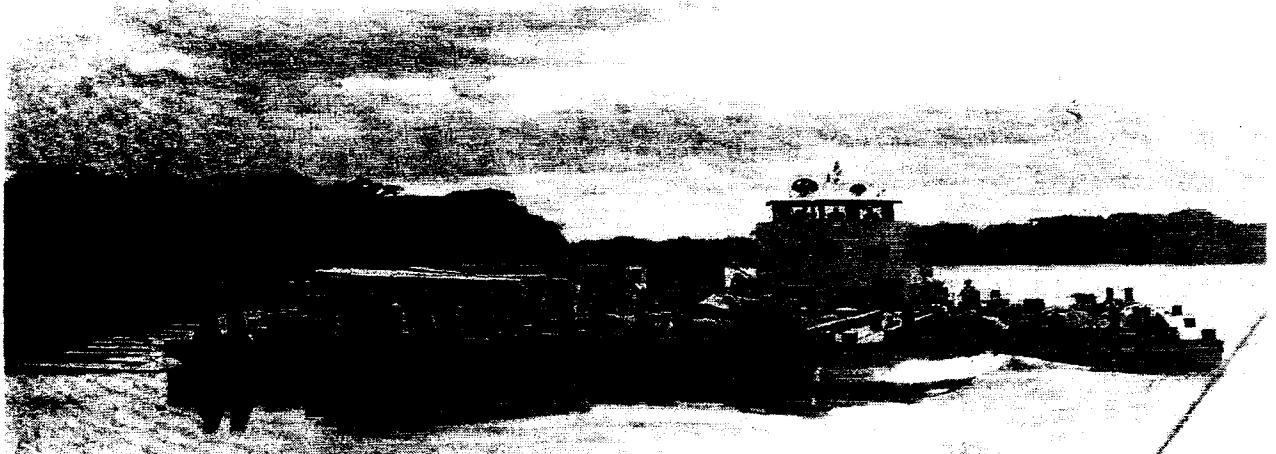
République du Congo

Unité * Travail * Progrès

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET

COMITE DE GESTION DES FONDS PPTE

**PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI
AUX COMMUNAUTES (PURAC)**



**TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE DE FAISABILITE
RELATIVE A LA REHABILITATION DES PORTS
SECONDAIRES DE IMFONDO ET
MOSSAKA**

février 2009

I. CONTEXTE DE L'ETUDE

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de réduction de la pauvreté, le gouvernement de la république du Congo a prévu dans le budget au titre de l'année 2009 un financement sur les fonds Pays Pauvre Très Endetté (PPTE) pour l'étude en vue de la réhabilitation et la modernisation de certains ports secondaires.

En effet ces ports présentent à l'heure actuelle des conditions d'exploitation très moyennes au regard de l'état de dégradation très avancé de leurs infrastructures et de leurs équipements.

Le port de Impfondo, situé à 862 km au nord de Brazzaville sur la rivière Oubangui est constitué :

- d'un quai de 100 m,
- d'une pente d'accès véhicules,
- d'un duc d'albes tripode pour accostage de navires,
- d'un entrepôt de 160 m², d'un bâtiment à étage de 337 m² construit en 1985,
- d'un terre plein aménagé de 10 000 m²

Le port de Mossaka, situé au confluent de la Sangha et du Congo à 465 km au nord de Brazzaville comporte :

- Un quai de 60 m,
- Un perré de 130 m terre-plein aménagés de 4 600 m²,
- Entrepôt de 200 m²,
- Gare à passagers de 200 m²,
- Une passerelle d'accès et un ponton d'accostage,
- Des grues hors service.

Le Gouvernement de la République du Congo par l'entremise du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) de recruter un cabinet de réputation internationale pour réaliser une étude sur la réhabilitation des ports secondaires de IMPFONDO et de MOSSAKA.

II. OBJECTIFS DE L'ETUDE.

a)-Objectif général.

La présente étude vise à améliorer la mobilité des personnes et des biens à travers la rénovation de certains ports fluviaux et permettrait de réduire l'enclavement de certaines localités difficiles d'accès par route.

b)- Objectifs spécifiques.

En outre elle vise entre autre à :

- Identifier les causes de dysfonctionnement constatées
- Formuler et présenter des recommandations adaptées pour une réhabilitation adéquate
- **Relever les impacts sur l'environnement et proposer des solution pour y remédier.**

III. CONTENU DE LA MISSION

Le consultant exécutera les activités suivantes :

- état des lieux ;
- étude d'impact sur l'environnement ;
- étude topographique et hydrographique décrivant l'ensemble des implantations contenues dans la zone ainsi que le plan d'eau ;
- étude décrivant les ports secondaires actuels et ceux à construire ;

Le consultant effectuera des levées topographiques et hydrographiques du bassin sur toutes les profondeurs.

Il devra ainsi restituer :

- un plan d'ensemble à l'échelle 1/2000 ;
- les profils en long au 1/500 ;
- les profils en travers au 1/50.

Il établira les avants métrés de tous les travaux à entreprendre et sur cette base, un devis estimatif confidentiel dont le montant sera présenté en hors taxe (HT) et en toutes taxes comprises (TTC).

IV. Résultats attendus.

Le consultant fournira un rapport comprenant les éléments suivants :

- analyse du site ;
- description des ouvrages ;
- localisation des emprunts ;
- plans détaillés des ouvrages à réaliser ;
- plans de l'étude topographique ;

A l'issue de la présente mission, les études sur la réhabilitation des ouvrages ci-après devraient être disponibles :

- Le quai ;
- La voie d'accès au port ;
- Le terre-plein ;
- Le bâtiment administratif ;
- L'entrepôt ;
- Le matériel de sécurité ;
- L'éclairage.

V. Profil du consultant.

Le consultant proposera une équipe d'experts ainsi qu'il suit :

- Un (01) Expert hydrographique, ayant une expérience d'au moins dix (10) ans ;
- Un (01) Expert en génie civil, ayant une expérience d'au moins dix (10) ans ;
- Un (01) Expert topographique, ayant une expérience d'au moins cinq (05) ans ;
- Un (01) environnementaliste, ayant une expérience d'au moins cinq (05) ans ;
- Un (01) électromécanicien, ayant une expérience d'au moins cinq (05) ans ;

VI. Rapports

Le consultant soumettra au Gouvernement les rapports ci-après :

- un rapport diagnostic de l'existant produit dix (10) jours après la date de démarrage de la mission;
- un rapport provisoire produit soixante dix (70) jours après la date de démarrage de la mission;

Le Gouvernement disposera de dix (10) jours à compter de la date de réception du rapport provisoire pour transmettre ses observations au Consultant.

- un rapport définitif produit quatre vingt dix (90) jours après la date de démarrage de la mission soit dix (10) jours à compter de la date de réception des observations du Gouvernement.

Tous ces rapports seront fournis en six (6) exemplaires.

VII. Durée de la mission.

La durée totale de la mission est estimée à trois (03) mois y compris les délais d'approbation du rapport.

Fait à Brazzaville, le 9 février 2009